

ALFRED REBOUX
Propriétaire-Gérant

ABONNEMENTS:

Roubaix-Tourcoing : Trois mois.	13.50
> Six mois.	26.00
> Un an.	50.00

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne,
trois mois. 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste
en sus.

Le prix des Abonnements est payable
d'avance. — Tout abonnement continue,
jusqu'à réception d'avis contraire.

BOURSE DE PARIS

8 OCTOBRE	
2 0/0.	65 80
4 1/2.	95 00
Emprunts (5 0/0).	105 00
9 OCTOBRE (Service gouvernemental)	
2 0/0.	65 80
4 1/2.	95 75
Emprunts (5 0/0).	105 10
(Service particulier du Journal de Roubaix.)	
Actions Banque de France	3840 00
Société générale	562 00
Crédit foncier de France	000 00
Chemins autrichiens	627 00
Lyon	980 00
Est	590 00
Ouest	612 00
Nord	1180 00
Midi	698 00
Suez	717 00
8 0/0. Péruvien	53 3/8
Actions Banque ottomane (ancienne)	457 00
Banque ottomane (nouvelle)	000 00
Lendres cour	25 20 1/2
Crédit Mobilier	173 00
Taxe	28 80

DÉPÉCHES COMMERCIALES

(Service particulier du Journal de Roubaix.)

New-York, 9 octobre.

Change sur Londres, 4.80 ; change sur Paris, 523 3/4

Valeur de l'or, 116 1/2

Café good fair, (la livre) 20 1/2

Café good Cargoes, (la livre) 21

Marché calme.

Dépêches de MM. Schlagdenhaufen et C° représentés à Roubaix par M. Buteau-Dessaints.

Havre, 9 octobre.

Cotons : Ventes 500 b. Marché ferme.

Liverpool, 9 octobre

Cotons : Ventes 12,000 b. Marché ferme, livrable 1/16 plus cher.

New-York, 6 octobre.

Cotons : 13 3/8. Recettes 103,000 b.

Manchester, 9 octobre.

Marché ferme.

Dépêches affichées à la Bourse de Roubaix.

Liverpool, 8 octobre.

Cotons : Ventes 14,000 b. Marché soutenu. Orléans 7 1/4. Egypte 7 7/8.

Havre, 8 octobre.

Cotons : Ventes 2,000 b. low Georgia chargeant 81.

New-York, 8 octobre.

Recettes 83,000 b.

Alexandrie, 9 octobre, matin.

Marché exite haussant.

Good fair blanc

104

Good fair beurré

102

Fully good fair beurré

103 50

Embarquement octobre.

ROUBAIX 9 OCTOBRE 1875.

Bulletin du jour

La collection des discours politiques vient de s'enrichir; nous avons, aujourd'hui, un discours de M. Laurent Pichat pour patronner M. Engelhard et son programme radical; un discours de M. Jules Simon, dans un banquet à Cette, discours plus doux et dans lequel on se borne à demander la nomination des maires par les conseils municipaux, la levée de l'état de siège et le scrutin de liste, et enfin un discours du citoyen Naquet dans une réunion privée au Luc, département du Var.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

ALFRED REBOUX

Propriétaire-Gérant

INSERTIONS:

Annonces: la ligne. 20 c.
Réclames: 20 c.
Faits divers: 50 c.

On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARRÉ, librairie, Grande-Place à Paris, chez MM. HAVAS, LAPINIERE ET C°, 8, place de la Bourse, à Bruxelles, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

grands dîners officiels, l'un aux ministres, et l'autre aux membres de la Commission de permanence.

La réunion épiscopale tenue hier sous la présidence de S. E. le cardinal archevêque de Paris a vivement pris à parti l'ancien dictateur. L'orateur a rappelé la conduite tenue par M. Gambetta en 1869. A cette époque, l'opposition relativement modérée de MM. Jules Favre et Picard avait fait son temps. Il était nécessaire d'organiser une opposition irréconciliable.

M. Gambetta fut le représentant de cette opposition nouvelle. Il n'hésita pas à poser sa candidature en concurrence avec celle de M. Carnot dans la première circonscription de la Seine. Et cependant M. Carnot, d'après le témoignage de M. Naquet, n'avait aucun tort à se reprocher envers le parti républicain. Si on le mettait brusquement de côté pour lui préférer un homme plus jeune et alors fort peu connu en dehors d'un petit cercle d'amis, c'était afin de faire une sorte de plébiscite sur le nom de M. Gambetta, afin de dire clairement, par cette élection, que l'on ne voulait pas faire de l'opposition constitutionnelle, mais de l'opposition irréconciliable: qu'on ne voulait pas améliorer le gouvernement d'alors, mais le renverser.

Quant au programme de M. Gambetta, il était, dit M. Naquet, aussi net, aussi cassant, aussi radical que le programme des intransigeants d'aujourd'hui.

Après plusieurs séances, M. Limperani voulant, malgré les usages, être maître du choix des armes, M. Galloni lui abandonne gracieusement cet avantage.

Dans une séance suivante on s'entendit sur les faits suivants :

Arme choisie: Pistolet à lame lisse; distance vingt-cinq pas; attitude: pied-ferme; signal: commandement un, deux, trois; places: tirer au sort.

Quand on fut bien d'accord, les témoins de M. Galloni-d'Istria parlèrent de mentionner cette décision dans un procès-verbal signé des quatre témoins, suivant l'usage.

Les témoins de M. Limperani refusèrent catégoriquement de s'engager en quoi que ce soit.

Les autres offrirent de prendre un arbitrage. On refusa encore et toujours.

Il n'y avait plus rien à ajouter. On se sépara et l'affaire n'eut pas de suites.

LETTRE DE PARIS

Correspondance particulière du Journal de Roubaix.

Paris, vendredi 8 octobre

L'événement du jour est la suspension des paiements du gouvernement turc; l'expression de suspension des paiements est peut-être un peu dure, car elle ne s'applique généralement qu'à un commerçant qui s'apprête à faire faillite.

Nous ne voulons pas dire que le gouvernement turc va faire faillite ou banqueroute, mais le voilà vraisemblablement amené à prendre des arrangements avec ses créanciers, singuliers arrangements, car ici c'est le débiteur qui fait la loi aux créanciers; voilà, leur dit-il, c'est à prendre ou à laisser; je vous offre paient par moitié argent, moitié en papier.

— Mais c'est un concordat à 50 000 de ma créance, dira quelqu'un, grincheux; car si mon titre de rente ou d'obligation ne vaut rien, c'est-à-dire ne vaut que moitié de sa valeur nominale, ce que vous m'offrez n'est pas acceptable.

Il aura raison commercialement, mais il y a des intérêts politiques engagés, qui veulent que le gouvernement turc continue de gouverner une partie de l'Europe, et la politique prime tout code commercial particulier ou international.

Aussi toutes les réclamations que

M. Naquet fait remarquer que ce programme, accepté en 1869 par M. Gambetta, est à peu près le même que celui des intransigeants d'aujourd'hui. Il n'accuse pas formellement M. Gambetta d'avoir abandonné ce programme; mais il le laisse entendre. En tout cas, il déclare que les intransigeants d'aujourd'hui triompheront de M. Gambetta, comme les intransigeants de 1869, avec M. Gambetta à leur tête, ont triomphé de M. Carnot.

Tel n'est pas, notre avis; M. Naquet n'aura pas à triompher de M. Gambetta, par cette raison bien simple qu'au moment opportun, M. Gambetta jettera le masque et fera campagne avec les radicaux, justifiant la célèbre maxim : « Je suis leur chef, il faut bien que je les suive. »

CHRONIQUE

M. le maréchal de Mac-Mahon, accompagné de toute sa famille et revenant de La Forêt, est rentré hier soir à sept heures, à l'Élysée, qu'il ne quittera que le 4 novembre prochain pour aller se réinstaller à Versailles. Avant la rentrée de l'Assemblée nationale, le Président de la République offrira deux

veillées encore, je me voyais monté sur une caravelle, luttant contre l'ignorance des uns, le mauvais vouloir des autres, les tempêtes de l'Océan, les orages du ciel, et découvrant un monde de nouveau dont je dotaïs ma patrie... — Christophe Colomb fut un martyr, mon fils.

— Enfin, tour à tour soldat, amiral, poète dramatique; j'ai envie tous ceux qui sont devenus grands devant les fois de l'innocence et du malheur du grand artiste.

— Le nom d'Alonso Cano était venu jusqu'à vous, sans doute?

— Oui, mon père, environné d'une auréole presque célest... Je savais qu'il peignait des anges du ciel, des figures de saintes, et que, dans la ferveur de sa prière, il trouvait les types merveilleux qui, sur les autels, sollicitent la ferveur des peuples.

— Pauvre enfant! murmura le supérieur.

— Vous me condamnez, mon père?

— Je garde à peine la force de vous blâmer, mon fils; ces pensées, ces retours vers le monde sont nos tentations à nous... nul n'en est exempt, quelque soit son âge et quelles que soient les pénitences qu'il ait volontairement subies... Antoine éprouvait au désert l'horreur de la lutte contre les esprits du mal... Jérôme se souvenait, dans l'immortelle existence les fils de leur génie: Lope de Vega, Calderon...

— Lope de Vega s'est fait moine, mon fils!

— Puis revint d'aventures plus mer-

ton ferait entendre ne serviraient de rien; et si en effet la Turquie ne veut vraiment payer que la moitié de ses dettes, il faudra s'y soumettre, les puissances européennes la jugent bon sens. Eh bien, franchement, je ne m'attendrai jamais sur le sort des petits ouvriers qui ont prêté de l'argent à la Turquie à huit pour cent. C'est là un taux qui est trop beau pour être honnête; et même, si l'on laisse de côté l'honnêteté, le bon sens ne dit-il pas que des gens qui empruntent à si gros intérêts doivent exciter des doutes sur leur solvabilité.

Je n'ose pas trop insister sur ce que l'on dit ici tout bas sur la politique de la Russie dans toute cette affaire; je me bornerai à vous dire que si la Russie ne pousserait pas ouvertement à la ruine immédiate de la Turquie, elle est bien aise de voir surgir des événements qui portent l'atteinte la plus grave à son crédit.

Aux derniers les bons: nous n'avons entendu jusqu'à présent que des orateurs de deuxième rang ou des apôtres de l'intransigeance, c'est-à-dire maintenant au tour des gros bottes: discours de M. Bardoux, de M. Jules Simon, sans compéter ce que nous aurons à entendre encore avant la rentrée de l'Assemblée. Que M. Jules Simon dise tout ce qu'il voudra pour le conseil général de la Corse entre M. Galloni-d'Istria et M. Limperani. Mais les détails, qui nous avaient été communiqués par un de nos correspondants, n'étaient pas complètement exacts, en ce qui concerne du moins les suites de l'incident. Voici comment le Figaro résume le récit d'un journal de l'île, l'Echo d'Ajaccio:

« M. Limperani insulte publiquement à la séance du conseil général à laquelle il assiste. Il fait dire à M. Galloni-d'Istria, qui a été nommé au poste de maire de la Corse, qu'il n'a pas été élu par les électeurs de la Corse. »

Le récit du Figaro est instructif à méditer :

« Aujourd'hui comme alors, il faut préparer des élections radicales dans les centres radicaux, infuser à l'opposition de gauche un sang plus vigoureux, créer dans la Chambre prochaine un groupe d'avant-garde soustrait à toutes les influences qui ont agi sur les députés actuels.

Il nous revient que les républicains modérés et même bon nombre de radicaux sont fort irrités du choix de M. Engelhard comme candidat au conseil municipal; ils protestent, mais ils observent la consigne; ils sont furieux d'avoir à voter pour une des incapacités les plus notoires du 4 septembre, mais ils voteront; on ne leur demande que cela. C'est un crapaud à avaler. Rien de plus sinistre que la joie que montre ce matin le Rappel. Engelhard est pour lui un grand homme, un grand citoyen, un copain de Barodet: Qui se vaut se connaît.

En même temps il convient de constater que les journaux républicains, même ceux qui se disent modérés, continuent d'attaquer avec violence M. Buffet. Je vous signale surtout une série d'articles de la République française.

On s'occupe beaucoup de l'affaire Mambot; on prend parti pour ou contre le père, pour ou contre l'amant. L'article de M. Alexandre Dumas dans l'Opinion nationale, qu'on pourrait intituler tue-le, provoque des appréciations dans presque tous les journaux. Eh bien, ce n'est pas tout ce bruit-là qui changera la législation, parce qu'il faudrait d'abord changer les mœurs.

Hier, la femme à barbe a comparu devant le tribunal correctionnel, sous la prévention d'outrages envers des agents de l'autor